

Traduction non officielle, le texte en anglais étant seul faisant autorité



TRIBUNAL DU CONTENTIEUX
ADMINISTRATIF DES NATIONS
UNIES

Affaire n° UNDT/2023/004
Jugement n° UNDT/2023/020
Date : 24 mars 2023
Français
Original : anglais

Juge : M^{me} Joëlle Adda

Greffé : New York

Greffier : M. Isaac Endeley

LA REQUÉRANTE

c.

LE SECRETAIRE GENERAL
DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

**JUGEMENT SELON UNE PROCÉDURE
SIMPLIFIÉE**

Conseil de la requérante :

Néant

Conseil du défendeur :

Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

Conclusion

10. Par ces motifs, le Tribunal DÉCIDE de rejeter la requête.

(Signé)

Joëlle Adda, juge

Ainsi jugé le 24 mars 2023

Enregistré au Greffe le 24 mars 2023

(Signé)

Isaac Endeley, greffier, New York